

**TRANSPORTS SCOLAIRES
DISTRICT – HORS DISTRICT – S.N.C.F.**

RENNES METROPOLE (Bus et Métro) Carte KORRIGO	CAR DU RESEAU ILLENOO (hors RENNES METROPOLE) *	S.N.C.F.
<ul style="list-style-type: none"> • Pour les nouveaux abonnés, imprimés à retirer à partir de la fin mai - auprès du secrétariat de l'établissement ou - au service STAR, Rue du Pré Botté à RENNES. • Informations consultables sur : www.star.fr 	<ul style="list-style-type: none"> • Les imprimés de « demande de renouvellement » sont adressés directement aux familles par le Conseil Général. • Pour les nouveaux abonnés : - Inscription en ligne sur le site www.bretagne.bzh ou - Imprimés à retirer à partir de la fin mai auprès du secrétariat de l'établissement • Demandes à effectuer avant le 13 juillet 2018. Après cette date et sans justification particulière, il vous sera demandé une pénalité. 	<p>VOUS HABITEZ</p> <p>→ EN ILLE-ET-VILAINE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les liasses sont à retirer au secrétariat de l'établissement à partir de la fin du mois de Mai. <p>→ EN DEHORS DU DEPARTEMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire votre demande auprès de la SNCF proche de votre domicile.
<p align="center">Le département d'Ille-et-Vilaine a mis en place un n° Azur dédié à l'information des familles sur le transport scolaire : 0 811 02 35 35 (0.05 €/appel + prix appel)</p>		

* Vous pouvez prétendre automatiquement à la carte de transport scolaire si notre établissement dépend de votre secteur de référence ou si son établissement de rattachement n'enseigne pas les options choisies par votre enfant. Des dérogations peuvent être demandées **avant le 12 avril** (1^{ère} commission) **ou le 14 mai** (2^{ème} commission) dernier délai.